



# Vevey

## Places de parc pour handicapés

Les jours de marché, les personnes à mobilité réduite manquent de places de stationnement, car deux d'entre elles sont occupées par les stands des marchands. Pour y remédier, deux nouvelles cases seront créées au bas de la rue Paul-Céresole. Vevey compte 45 places de ce type disséminées dans la ville. Elles sont visibles sur le géoportail Cartoriviera. Les automobilistes qui occuperaient ces places sans disposer d'une carte de stationnement pour personnes handicapées s'exposent à une amende de 120 fr., rappelle la Municipalité. **K.D.M.**